



ACTUALITÉ

L'IATA salue la « Stratégie Aéroports 2030 » du Maroc

18 mars 2025 (Amman) - L'Association du Transport Aérien International (IATA) salue la « Stratégie Aéroports 2030 » du Royaume du Maroc, visant à moderniser les infrastructures aéroportuaires, améliorer l'expérience passagers et renforcer la position du pays en tant que hub aérien majeur aux niveaux mondial et régional.

L'aviation est un pilier essentiel de l'économie marocaine. En 2023, le secteur de l'aviation (y compris le tourisme lié à l'aviation) a soutenu 856 000 emplois et contribué à hauteur de 7,9 % (11,2 milliards de dollars) à l'économie marocaine. De plus, 93 % des passagers au départ des aéroports marocains (11,7 millions) étaient à destination de l'international, et le pays a également traité environ 77 900 tonnes de fret aérien.

« Compte tenu de l'importance croissante de l'aviation pour l'économie marocaine, le lancement de la 'Stratégie Aéroports 2030' aura un impact positif et de grande envergure sur le développement économique et social du Maroc. Le fait que l'aviation représente 7,9 % de l'économie marocaine reflète une croissance cumulative de 68,1 % au cours de la dernière décennie. Une stratégie globale d'investissement dans les infrastructures aéroportuaires contribuera à assurer une croissance future. Les compagnies aériennes sont des partenaires dans cette croissance, et il est essentiel qu'elles soient largement impliquées dans la réalisation de la stratégie, avec un accent particulier sur l'efficacité des coûts », a déclaré Kamil Al-Awadhi, vice-président régional de l'IATA pour l'Afrique et le Moyen-Orient.

Priorités clés pour le gouvernement marocain

Pour tirer le meilleur parti des investissements dans les infrastructures aéroportuaires, l'IATA propose trois priorités pour le Royaume :

- **Efficacité des coûts** : Des redevances, taxes et frais équitables et compétitifs sont essentiels pour favoriser la connectivité lors de la modernisation des infrastructures aéroportuaires du Maroc. Le gouvernement doit assurer une collaboration avec les utilisateurs et se conformer aux meilleures pratiques globales pour éviter une charge financière inutile sur les compagnies aériennes et les passagers.
- **Renforcement des capacités** : Les investissements dans les infrastructures doivent être accompagnés d'investissements dans les ressources humaines. Une main-d'œuvre qualifiée est nécessaire pour mener à bien la modernisation des aéroports et répondre à la croissance attendue de l'aviation.
- **Réglementation des consommateurs** : Une réglementation intelligente est essentielle pour que l'aviation prospère. Il ne faut pas importer des législations inefficaces en matière de protection des consommateurs en provenance d'Europe et des États-Unis. Des discussions collaboratives et positives se poursuivent avec le gouvernement marocain pour assurer un cadre reflétant les meilleures pratiques mondiales et les normes de l'industrie.



« Il n'est pas surprenant que la 'Stratégie Aéroports 2030' coïncide avec le fait que le Maroc soit co-hôte de la Coupe du Monde de la FIFA 2030. Le Maroc sera sous les projecteurs mondiaux, ce qui constitue une excellente incitation à montrer la force croissante du pays en tant que hub aérien reliant l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord », a ajouté Al-Awadhi.

> Lire le [rapport sur la valeur du transport aérien pour le Maroc \(pdf\)](#)

- IATA -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 340 compagnies aériennes qui assurent plus de 80 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page X (anciennement Twitter) – <https://x.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)